

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
COMMUNE DE 83840 LA ROQUE**

Envoyé en préfecture le 08/06/2020

Reçu en préfecture le 08/06/2020

Affiché le **08 JUIN 2020**



ID : 083-218301091-20200530-2020816-DE

**NOMBRE DE MEMBRES**

Afférents au Conseil Municipal : 11  
En exercice : 11  
Qui ont pris part à la délibération : 11

Date de convocation

Date d'affichage

25 Mai 2020

25 Mai 2020

**SEANCE DU TRENTE MAI DEUX MILLE VINGT**

**N° 2020-16**

l'an deux mille vingt, le Trente du mois de MAI, à dix heures trente minutes,

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame **PEREZ LEROUX Nathalie**, Maire de la Commune.

**Présents** : Messieurs PERRIMOND Bernard, PERRIMOND Jean-Noël, BELISAIRE Thomas, Adjoints, Mesdames BREZINA Yana, MOREL Annick, OLIVIER Françoise, Conseillères Municipales, FABRE Guillaume, BELISAIRE Louis, ORSET Loïc, BONOME Stéphane, Conseillers Municipaux.

**Secrétaire de séance** : PERRIMOND Jean-Noël.

**Objet** : **Constitution de la Commission d'appel d'offres.**

Le Conseil Municipal,

Vu les articles 22 et 23 du code des marchés publics,

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient de procéder à la constitution de la commission d'appel d'offres, et ce pour la durée du mandat,

Considérant qu'outre le Maire, son président, cette commission est composée de trois membres titulaires élus par le Conseil Municipal en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Considérant que l'élection des membres des élus de la commission d'appel d'offres doit avoir lieu à bulletin secret, et qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

Après exposé, le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents décide :

- o **de procéder à l'élection à la représentation proportionnelle au plus fort reste de trois délégués titulaires, et de trois délégués suppléants chargés de siéger à la Commission d'appel d'offres.**

**1° Membres titulaires :**

Nombre de votants : 11

Bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 11

Sièges à pourvoir : 03

Quotient électoral : 11/3 : 3.666.

Ont obtenu : Liste unique :

- ❖ Monsieur PERRIMOND Bernard : 11 voix,
- ❖ Monsieur PERRIMOND Jean-Noël : 11 voix,
- ❖ Madame BREZINA Yana : 11 voix.

**Attribution au quotient** : Messieurs PERRIMOND Bernard, PERRIMOND Jean-Noël et Madame BREZINA Yana sont élus au quotient membres titulaires de la Commission d'appel d'offres.

**Attribution au reste** : les trois membres ayant été désignés au quotient, aucune attribution n'est faite au reste.



Envoyé en préfecture le 08/06/2020

Reçu en préfecture le 08/06/2020

Affiché le 08 JUIN 2020

ID : 083-218301091-20200530-2020816-DE



**2° Membres suppléants :**

Nombre de votants : 11

Bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 11

Sièges à pourvoir : 03.

Quotient électoral : 11/3 : 3.666.

Ont obtenu : liste unique :

❖ Monsieur FABRE Guillaume,	11 voix,
❖ Monsieur ORSET Loïc	11 voix,
❖ Monsieur BELISAIRE Thomas	11 voix.

Attribution au quotient : Messieurs FABRE Guillaume, ORSET Loïc, et BELISAIRE Thomas sont élus au quotient membres suppléants de la Commission d'appel d'offres.

Attribution au reste : les trois membres ayant été désignés au quotient, aucune attribution n'est faite au reste.

Fait et délibéré en Mairie de La Roque-Esclapon, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme à l'acte original.

Madame Le Maire,  
Nathalie PEREZ LEROUX



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en  
Sous-Préfecture le 08 JUIN 2020  
et publication  
du 08 JUIN 2020

Le Maire,



